Drancy

CABINET DU MAIRE
AL/DDP/FVG

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Drancy, le 6 mai 2020

Madame,

Comme vous le savez, il a été demandé à tous les maires de rouvrir les écoles maternelles et élémentaires à partir du 11 mai dans le cadre du processus de déconfinement engagé par l'Etat. Cette mesure doit bien sûr s'accompagner du respect des règles de distanciation et de l'application stricte des gestes barrières.

Or, il est manifestement impossible de faire appliquer ces consignes aux tout petits des écoles maternelles et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de ne pas rouvrir ces écoles jusqu'à la prochaine rentrée scolaire.

Quant aux écoles élémentaires, la mise en œuvre des règles de sécurité réduit la capacité d'accueil de chaque classe à un maximum de 12 élèves ; cette réduction du nombre d'enfants se retrouve aussi dans les locaux de restauration scolaire.

Les enfants méritent d'être protégés autant que leurs parents ou grands-parents et je refuse qu'ils soient d'avantage exposés au motif qu'ils seraient parait-il moins touchés par ce virus.

Je ne doute pas de votre compréhension et mesure la difficulté que cette décision entraine en vous contraignant à ne pas pouvoir reprendre le travail.

Je joins à ce courrier le formulaire d'attestation qu'il vous appartient de remplir et de remettre en y joignant ma lettre à votre employeur.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Aude LAGARDE
Maire de Drancy
Conseillère Départementale

MAIRIE DE DRANCY (Seine-St-Denis)
Cabinet du Maire

Mairie de Drancy ▮ Place de l'Hôtel de Ville ▮ BP 76 ▮ 93701 Drancy Cedex
Tél. : 01 48 96 50 00 ▮ Fax 01 48 30 57 53 ▮ www.drancy.net